

APPEL A PROJETS POUR LES COMMUNES VAUDOISES

Rénover une place de jeux pour favoriser la santé des enfants et des adultes, élaborer des trajets scolaires qui améliorent la sécurité et la mobilité tout en intégrant le point de vue des enfants, planifier systématiquement des potagers dans le développement de nouveaux quartiers pour encourager les liens sociaux, une meilleure alimentation et l'activité physique...

Dans sa mission de promotion de la santé et prévention, Unisanté lance un appel à projets pour encourager les communes vaudoises, petites ou grandes, à développer des mesures favorisant la santé et le bien-être de leur population de manière durable.

DOMAINES THEMATIQUES DES PROJETS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

Un projet peut être déposé dans un ou plusieurs domaines suivants :

- Activité physique, mouvement et mobilité active
- Alimentation saine et durable
- Prévention du tabagisme, voire d'autres consommations ou comportements à risque
- Lien social et santé
- Santé mentale
- Autre domaine contribuant à la santé et au bien-être de la population et respectant les critères de sélection

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

Sont éligibles, les projets :

- Se déroulant sur le territoire vaudois
- Proposant des mesures dites « structurelles » de promotion de la santé et du bien-être. Ce sont des mesures qui ont pour but de changer le contexte, l'environnement et le cadre de vie de la population. Ces mesures peuvent toucher à des politiques publiques et doivent durer dans le temps
- Proposés et portés par la commune
- Présentant un potentiel de pérennisation
- Réalisés dans les deux ans suivant l'octroi du soutien financier
 - Ou : en cours de réalisation, pour autant que les autres critères soient respectés
- Proposant une étude exploratoire

Sont exclus de la sélection, les projets et les prestations :

- Cherchant à influencer non pas les cadres de vie mais les connaissances et compétences individuelles (prévention comportementale)
- Pouvant entrer dans le [Programme cantonal et le fonds Sport-Santé](#) (places de sport, activités sportives encadrées et/ou non compétitives, activités sportives pour les personnes en situation de handicap)
- Poursuivant un but lucratif
- Entrant en conflit avec les [missions d'Unisanté](#)

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique · Lausanne

Département Promotion de la santé et préventions

Le comité de sélection favorisera les projets intégrant :

- L'égalité des chances : ciblant ou incluant des personnes en situation de vulnérabilité (personnes en situation de handicap, enfants, personnes âgées, personnes et familles à bas revenus et/ou à bas niveau de formation, etc.)
- La population dans son ensemble et en favorisant en même temps, dans leur conception et réalisation, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite
- Des démarches participatives avec la population : ateliers, questionnaires, etc.
- Une dimension de durabilité et de protection de l'environnement dans leur conception et leur réalisation

FINANCEMENT

- Le montant du soutien par projet s'élève à 10'000 francs au maximum
- Le projet peut être financé par plusieurs bailleurs de fonds, à l'exception du fonds cantonal Sport-Santé
- Une fois le projet sélectionné, une convention est signée par les parties, contenant les règles du financement sur toute la période, les livrables attendus, ainsi que les modalités de suivi

PROCEDURES DE DEPOT ET DELAI

Délai Le projet doit être déposé jusqu'au 25 septembre 2022 à minuit.

Procédure Formulaire de dépôt de projet à utiliser de manière obligatoire. Merci de remplir le formulaire de manière la plus complète possible et de joindre les documents demandés

Envoi Par e-mail : communes@unisante.ch
ou par courrier postal: Unisanté, Département Promotion de la santé et préventions, Oriana Villa, Route de Berne 113, 1010 Lausanne

Sélection Les projets seront sélectionnés par un comité d'expert·e·s interdisciplinaires. Les résultats seront communiqués le 17 novembre 2022. L'octroi du financement interviendra à la fin 2022

Documents [Formulaires de dépôt de projet et budget](#)

CONSEILS, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Unisanté accompagne de manière régulière les communes vaudoises dans leurs démarches de promotion de la santé et de prévention. Elle est à disposition, tout au long du processus de l'appel à projets, pour soutenir et accompagner les communes qui en ont besoin, dans le dépôt de leur projet. Elle peut notamment :

- Conseiller et accompagner les communes pour identifier les mesures contextuelles et structurelles pouvant faire l'objet d'un projet et d'une requête
- Fournir des suggestions de prestataires pour la réalisation des projets

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Unisanté
Département Promotion de la santé et prévention
Route de Berne 113, 1010 Lausanne
communes@unisante.ch
021 545 10 1



Place de jeux la Cigale @ Ville de Lausanne

Exemples de mesures structurelles de promotion de la santé dans les communes

MOUVEMENT ET ACTIVITE PHYSIQUE

La **Commune de Lutry** a élaboré un plan de mobilité scolaire autour d'un collège accueillant quelque 250 élèves, avec l'ATE (Association transports et environnements). Après une enquête auprès des élèves, des parents, et du corps enseignant, les itinéraires à pied les plus empruntés ont été cartographiés, identifiant les endroits dangereux. Un plan d'action pour améliorer la sécurité et la mobilité active des enfants sur le chemin de l'école est formulé sur cette base. [Projet de la commune de Lutry](#)

La **Commune de Missy** a rénové sa place de jeux selon des critères de durabilité et favorisant le bien-être de toutes les générations, en collaboration avec des paysagistes et constructeurs locaux. [Projet de la commune de Missy](#)

La place de jeux de la Cigale, à **Lausanne**, a été aménagée dans une perspective d'accessibilité à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite, en collaboration avec le bureau de conseil spécialisé cabinet de conseil ID-Geo. [Projet de la Ville de Lausanne](#)

La Ville d'**Yverdon-les-Bains** développe un projet portant sur des [espaces verts accessibles à moins de cinq minutes à pied pour toute la population](#).

ALIMENTATION

La **Ville de Nyon** soutient, en matériel et en personnel, l'intégration d'arbres fruitiers et le maintien de variétés anciennes dans les nouveaux aménagements. Les récoltes sont mises à disposition de la population gratuitement. [Projet de la Ville de Nyon](#)

La **Commune de Sainte-Croix** a appuyé un projet de potager et de jardinage intergénérationnel et interculturel nommé « Mon Pote'agé », consistant à mettre en relation les pensionnaires d'EMS avec des écolières et écoliers, le Centre professionnel du Nord vaudois et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants. L'association collabore avec l'enseignement de l'économie familiale pour une alimentation saine et de proximité. [Projet de la Commune de Sainte-Croix](#)

La **Ville de Lausanne** a développé l'initiative « APEMS bon goût », visant à proposer des produits de proximité et de qualité accessibles aux enfants de tous les APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire), pour leurs collations du matin et de l'après-midi. Le but : apporter une plus-value pour la santé des enfants, encourager la durabilité et l'économie de proximité. [Projet de la Ville de Lausanne](#)

TABAC

Plusieurs communes suisses ont banni la fumée autour des places de jeux et de préaux scolaires, dont la Ville de Coire. Sans promulguer d'interdiction, dans une logique de sensibilisation, la **commune de Boncourt** (JU) a installé, autour de deux places de jeux et d'une crèche, des panneaux ad hoc intitulés « Moments sans tabac ». [Projet de la Commune de Boncourt](#)

LIEN SOCIAL ET SANTE

La Commune de Montagny-près-Yverdon soutient le développement d'un jardin communautaire participatif en lieu et place d'une friche. Réalisé avec l'association Montajoie, ce projet vise à prévenir l'isolement des plus de 55 ans. Le travail a été effectué en collaboration avec une architecte-paysagiste. [Projet de la Commune de Montagny-près-Yverdon](#)

La Ville de Bulle (FR) collabore avec Pro Infirmis pour recenser les lieux culturels accessibles à toute la population. Des duos jeunes et senior-e-s récoltent des données auprès de lieux culturels en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou avec d'autres handicaps. Les informations seront intégrées dans une application mobile gérée par Pro Infirmis et relayées dans [l'agenda culturel](#) de la Ville.

⇒ [En savoir plus sur les mesures structurelles de promotion de la santé](#)